

# FEU VERT

Journal officiel de l'asbl ROYAL DARING CLUB DE COINTE



## Amical : Tilleur - U14 : 1 - 7 (12/08)

**Composition:** Edouard, Bastien, Hugo, Guillaume N. (C), Mubin, Lordry, Ylan, Aaron, Haythan, Luca, Gilles, Maxime G., Maxime R.(G)

**Entraîneur:** Hakim

Ce samedi, nous nous déplaçons à Tilleur sous un ciel couvert pour nous confronter à leur équipe d'inter provinciaux. Après un cours round d'observation, nos jeunes prennent rapidement l'ascendant dans les échanges. C'est Ylan qui ouvre le score à la 5<sup>ème</sup> minute en faisant justice lui-même après s'être fait fauché dans le grand rectangle. Malgré la domination, les verts tardent à creuser l'écart et il faut attendre la 27<sup>ème</sup> minute pour voir Bastien doubler notre avance. Aaron trouvera la transversale à la 35<sup>ème</sup> avant que Maxime G. réalise une belle reprise de volée dans les arrêts de jeu pour renvoyer les équipes au vestiaire sur le score de 0 - 3.

La seconde mi-temps voit des Cointois tenter plus leur chance... et ça fini par payer :

55<sup>ème</sup> : 0 - 4 par Mubin ;

56<sup>ème</sup> : 0 - 5 suite à une erreur défensive qui profite à Ylan ;

61<sup>ème</sup> : Tir de Mubin déviré par le gardien sur sa barre transversale ;

65<sup>ème</sup> : 1 - 5 Tilleur sauve l'honneur sur une de leurs rares occasions. Un ballon qui lobe un Maxime R. pourtant vigilant.

67<sup>ème</sup> : 1 - 6 encore par Ylan d'une belle frappe lourde à distance !

73<sup>ème</sup> : 1 -7 dans les arrêts de jeu par Mubin.

L'équipe n'est pas encore complète et l'on retrouve déjà les bons réflexes de la saison passée. Les Cointois ont démontré qu'ils auraient encore pu avoir leur place dans une série interprovincial. Une mention spéciale à Ylan qui commence à bien revenir après son année de blessure et à Guillaume N. dont les interventions défensives n'ont pas permis aux Métallos de venir ennuyer Maxime R.

La semaine prochaine nous nous déplacerons à Fraiture pour y rencontrer leur équipe U15 sur un terrain plus difficile. Un beau match de préparation en perspective.

D'autres rencontres amicales se jouaient également en U14 dans notre province cette semaine (selon BBF) :

- Huy - Châtelet : 2 - 2
- Blegny - FC Liège : 1 - 6
- Sprimont - Aywaille : 4 - 0
- Templier Nandrin - Fexhe Slins : 4 - 0
- Wanze Bas-Oha A - Arquet : 7 - 5
- Marchin - Wanze Bas-Oha B : 2 - 8
- Entente Pépîne - Tilleur B : 3 - 1
- Ellas Herstal - Cointe B : 7 - 1
- Herstal - Blegny : 0 - 3
- Hannut - Fernelmont : 5 - 4
- Stavelot - La Calamine : 3 - 3
- 



**le kleyer**

brasserie • restaurant

www.lekleyer.be 04/253.02.46



## Prochaines rencontres

Date	Heure	Sujet	Comité	Série/âge groupe	Type	Terrain
sam. 26.08	00:00	Hognoul		U10 Carlo	Trn	
	00:00	Trn Blegny		U10 Patrick	Trn	
	00:00	Blegny		U11 David	Trn	
	00:00	Blegny		U12 Philippe	Trn	
	00:00	Trn Aubel		U15	Trn	
	09:30	RDC Cointe - Blegny		U13A	Am	2
	09:30	RDC Cointe - FC Tilleur		U13B	Am	2
	09:30	Aywaille - RDC Cointe		U7 Ange	Am	
	09:30	Journée Sportive Aywaille		U8	Trn	
	09:30	Aywaille - RDC Cointe		U8 Lorenzo	Am	
	09:55	RDC Cointe-Melen-Micheroux à Aywaille		U8	Am	Ayw.
	10:00	Journée Sportive Aywaille		U11 Marc	Trn	
	10:00	Journée Sportive Aywaille		U12 Junior	Trn	
	10:00	Journée Sportive Aywaille		U9 Bryan	Trn	
	10:00	Aywaille - RDC Cointe		U9 Christophe	Am	
	11:00	Trn Grace-Hollogne		U6	Trn	
	11:50	Aywaille - RDC Cointe		U10 Guy	Am	
	12:00	Faimes - RDC Cointe		Cadets	Am	
	13:00	Trn Blegny		U7 Yves	Trn	
	13:00	Trn Charles Majeau JS Hognoul		U10 Guy	Trn	
14:00	S.C. Saive - RDC Cointe A	Nationale	-16 interprov ACFF B	Ch		
14:45	Trn Blegny		U8 Maxime	Trn		
15:00	Trn Aubel		U15	Trn		
15:30	RDC Cointe - RFC Huy		U21	Am	2	
20:00	R. Jeun. Aischoise - RDC Cointe	Nationale	3eme amateurs ACFF B	Ch		
dim. 27.08	09:30	Am ALFA DH - D1	ALFA	DH-D1	Am	2
	09:30	Melen - RDC Cointe		U19 Supérieurs	Am	
	10:30	R. Arquet FC - RDC Cointe		U17	Am	
	11:15	Sart Tilman - RDC Cointe		U14A	Am	
	11:15	Flémalle - R. Daring Club De Cointe		U14B	Am	
	15:00	RDC Cointe B - R. Esneux Sp.		III Provinciale B	Ch	2
Mer. 30.08	18:00	RDC Cointe A - R. Sprimont Comblain Sport A	Nationale	-16 interprov ACFF B	Ch	2

### EDITEUR RESPONSABLE

Laurent Degey - 16, rue de Gros Gland - 4000 Liège  
Degeylau@hotmail.be - 0497/77.32.00

### RÉDACTION feuvert@voo.be

COMPLEXE SPORTIF STADE MICHEL JAMAR  
79b, rue du Chéra à B-4000 Liège 04/254.17.64  
cointe@voo.be

Banque BE 06 0682 0727 8822 • BCE 0409.320.006  
www.dccointe.be

### Section ALFA - Matricule 1

CO Charles Nossent, 0495/28.19.19 charlesnossent@voo.be

### Section UB - Matricule 9266 - bloc 2952

CQ Jean-Paul Glowania, Rue du Cellier 29, 4000 Liège - 0473/49.26.42

### ASBL FORMATION DES JEUNES

Secrétaire: Thierry Baiwir, 0477/64.15.05

Trésorier: Renaud Palate, 0478/91.78.25

N° entreprise : 0842.607.524

Banque IBAN: BE 09 0688 9964 8957 - SWIFT: GKCCBEBB



Nos pizzas et pâtes à emporter

04 225 28 25

YouYou, la pizza qui a du goût !

Rue des Grands Champs, 2 • 4420 Saint-Nicolas • www.restaurant-youyou.net

Heures d'ouverture : 11h30-14h et 18h-22h • Fermé le lundi et le mardi

## Résultats

### Division 3 ACFF B

#### Première journée

26.08 20:00	Longlier - Bertrix
26.08 20:00	Aische - DC Cointe
27.08 15:00	SC Habay La N - Richelle
27.08 15:00	Visé - UR Namur
27.08 15:00	Mormont - Givry
27.08 15:00	Herstal - Huy
27.08 15:00	Verlaine - Stockay
27.08 15:00	FC Tilleur - Aywaille

### Provinciale III B

#### Résultats

Ferrières - Tilff	1-1
Ougrée B - Oupeye A	2-3
Herstal B - JSK Crisnée A	3-2
Cr. Wandre A - AS Herm. A	1-3
DC Cointe B - MCS Liège	2-5
Hognoul - Rocleng-W. A	1-1
Anthistes A - Union Flémalloise B	5-2
Esneux - JS Chênée A	1-1

#### Classement

1	Oupeye A	2	2	0	0	6/3	6
1	MCS Liège	2	2	0	0	8/4	6
3	Rocleng-W. A	2	1	0	1	6/4	4
3	Tilff	2	1	0	1	2/1	4
3	Ferrières	2	1	0	1	4/3	4

3	JS Chênée A	2	1	0	1	5/1	4
7	AS Herm. A	2	1	1	0	5/4	3
7	Anthistes A	2	1	1	0	5/5	3
7	Herstal B	2	1	1	0	4/5	3
7	JSK Crisnée A	2	1	1	0	5/3	3
11	Hognoul	2	0	0	2	2/2	2
12	Esneux	2	0	1	1	4/6	1
12	Union Flémalloise B	2	0	1	1	3/6	1
14	DC Cointe B	2	0	2	0	2/9	0
14	Cr. Wandre A	2	0	2	0	3/6	0
14	Ougrée B	2	0	2	0	2/4	0

#### Prochaine journée

27.08 15h00	DC Cointe B - Esneux
27.08 15h00	Union Flémalloise B - Herstal B
27.08 15h00	Oupeye A - Ferrières
27.08 15h00	JSK Crisnée A - Ougrée B
27.08 15h00	Rocleng-W. A - Anthistes A
27.08 15h00	JS Chênée A - Hognoul
27.08 15h00	Tilff - Cr. Wandre A
27.08 15h00	MCS Liège - AS Herm. A

## CARROSSERIE MARCHESE GASPAR & FILS

Ouvert de 8 à 18h30  
Samedi, de 9 à 13h

Rue ERNEST SOLVAY 303 4000 LIEGE - SCLESSIN  
E-mail : carrosserie.marchese@skynet.be  
TEL. 04/252.73.24 GSM 0496/03.81.34 FAX 04/252.05.76

## Carrosserie Marchese G. & Fils - Pourquoi ?

- Agrée les compagnies d'assurance ;
- Véhicule de courtoisie gratuit ;
- Garantie identique à celle du constructeur ;
- Facilite vos démarches envers les assurances ;
- 30 ans d'expérience à votre service.

0496/03.81.34



**FRANSEN ET FILS** SPRL

**Carrosserie**

Agréé toutes assurances - Prêt de véhicule

Sponsor du RDC Cointe

104, rue A. Renson - 4420 St Nicolas - Tél. 04 226 62 70

### Mise à jour calendrier ALFA D1

Date	Heure	
dim. 03.09	09:30	RDCC 2 - US Palermo
dim. 10.09	11:15	FC Montemauro - RDCC 2
dim. 17.09	09:30	RDCC 2 - FC Wallonia 1
dim. 01.10	11:15	CS Awirs 2 - RDCC 2
dim. 08.10	09:30	RDCC 2 - US Pescara 2
dim. 15.10	11:15	AF Hony - RDCC 2
dim. 22.10	11:15	RC Bergilers 2 - RDCC 2
dim. 05.11	09:30	RDCC 2 - FC Apicoles
dim. 12.11	00:00	RDCC 2 - Bye
dim. 19.11	09:30	RDCC 2 - FC Awirs 2
dim. 26.11	11:15	RC Mosan - RDCC 2
dim. 03.12	11:15	Real Hasard 2 - RDCC 2
dim. 10.12	09:30	RDCC 2 - RAC Ougree 2
dim. 14.01	11:15	US Palermo - RDCC 2
dim. 21.01	09:30	RDCC 2 - FC Montemauro
dim. 04.02	09:30	FC Wallonia 1 - RDCC 2
dim. 11.02	09:30	RDCC 2 - CS Awirs 2
dim. 04.03	11:15	US Pescara 2 - RDCC 2
dim. 11.03	09:30	RDCC 2 - AF Hony
dim. 18.03	09:30	RDCC 2 - RC Bergilers 2
dim. 25.03	09:30	FC Apicoles - RDCC 2
dim. 08.04	00:00	RDCC 2 - Bye
dim. 22.04	11:15	FC Awirs 2 - RDCC 2
dim. 29.04	09:30	RDCC 2 - RC Mosan
dim. 06.05	09:30	RDCC 2 - Real Hasard 2
dim. 13.05	11:15	RAC Ougree 2 - RDCC 2

### Accident Sportif (URBSFA)

Pour tout accident sportif, survenu à l'occasion de la pratique du football, dans le cadre d'une activité officielle (match ou entraînement) organisée par le Club et pour lequel vous sollicitez l'intervention de la Fédération, il y a lieu de suivre très scrupuleusement les instructions suivantes:

- 1.- L'accident doit faire l'objet d'une déclaration d'accident, formulaire à se procurer auprès du délégué d'équipe ou du Secréariat du club avant de se rendre aux premiers soins (également téléchargeable sur ce site), puisque la partie «

ATTESTATION MÉDICALE » doit être complétée par le médecin qui examine la victime.

- 2.- Vous-même, complétez déjà le volet « DÉCLARATION D'ACCIDENT » de toutes les informations « personnelles » telles que Nom, Prénom, date de naissance, adresse, sans oublier d'y ajouter une vignette de votre mutuelle et remettez document et vignette au Secréariat du club, dans les 48 heures qui suivent l'accident. Pour rappel la FÉDÉRATION REFUSE TOUTE DÉCLARATION d'accident qui lui serait transmise après les 14 jours ouvrables de la date de l'accident. Si tel est le cas les frais d'accident devront être supportés par les parents et en aucun cas par le Club.

Remarque: Vous effectuerez les paiements nécessaires (médecin, hôpital, kiné, radio, etc) et conserverez une copie de tous les documents.

- 3.- Lorsque vous recevrez l'ATTESTATION MÉDICALE DE GUÉRISON (que vous ferez compléter par le médecin, quand il autorisera le blessé à reprendre les activités sportives), vous y joindrez les photocopies de toutes les notes d'honoraires et de débours divers en y ajoutant le décompte des remboursements déjà effectués par la mutuelle (document à solliciter auprès de votre mutuelle). Vous rentrerez l'ensemble au Secréariat.

- 4.- Dès remboursement de la Fédération, (montant qui figure sur le relevé mensuel du club) nous vous ferons parvenir le montant concerné (généralement par virement bancaire).

Attention! La Fédération ne rembourse pas n'importe quoi! Elle rembourse (selon les prestations), tout ou partie du supplément entre le montant remboursé par la Mutuelle et le prix payé par le blessé, sur base du barème INAMI. Elle ne remboursera les frais « spéciaux » (kiné, radio, etc.) que dans la mesure où :

- 1) ils auront été sollicités sur la déclaration d'accident (par le médecin),

# Librairie du Bois d'Avroy

Presse – Lotto – Paris sportifs – Vins

04/253.38.00 - [librairie-boisdavroy@skynet.be](mailto:librairie-boisdavroy@skynet.be)

2) la Fédération l'aura expressément accepté en l'indiquant sur l'accusé de réception de la déclaration!

D'une manière générale, les débours « de luxe » (chambre individuelle, TV, transferts injustifiés en ambulance, etc) ne sont jamais remboursés par la Fédération.

**Toute reprise qui serait faite sans avoir rentré le document « ATTESTATION DE GUÉRISON », vous expose au non remboursement des frais qui résulteraient d'un nouvel accident!**

## Règlementation concernant les feuilles de matches (Article B1411)

Article B1411 Feuille de match

1. Pour tout match joué (officiel, amical ou tournoi), une feuille de match doit être complétée. Les feuilles de match existantes sont:

- Pour les matches officiels (matches de championnat, de tour final, de coupe de Belgique et provinciale): la feuille de match digitale.

En cas de nécessité, celle-ci peut être remplacée par la feuille de match rose.

- Pour les tournois des équipes premières et les matches amicaux: la feuille de match pour matches amicaux qui doit être téléchargée du site web de l'URBSFA.

En cas de nécessité et jusqu'à épuisement du stock, celle-ci peut être remplacée par la feuille de match jaune.

- Pour les tournois des jeunes et réserves: la feuille de tournoi (liste de présences) qui doit être téléchargée du site web de l'URBSFA.

2. Toutes les cases de la feuille de match doivent être remplies avant le début du match, à l'exception de certaines formalités à accomplir après le match par l'arbitre.

Cette feuille, dûment complétée doit être soumise à l'arbitre vingt minutes avant l'heure fixée pour le début du match.

3. Toutes modifications ultérieures doivent être notées par l'arbitre.

4. Lorsque les deux équipes ont créé la feuille de match digitale et qu'en absence d'un arbitre officiel, celle-ci ne peut, pour des raisons techniques, être expédiée par E-kickoff - Feuilles de matches », elle doit être imprimée et complétée avec le résultat, les remplacements, les cartes jaunes et rouges, ...

Une fois signée par l'arbitre occasionnel et les deux délégués, celle-ci doit alors être envoyée au Secrétaire du comité compétent

5. Même en cas de forfait déclaré sur le terrain (Titre 15, chapitre 5) ou en cas de remise de match prononcée par l'arbitre sur le terrain pour cause de non-conformité (Art. B1427) ou d'impraticabilité (Art. B1428) du terrain, la feuille de match doit mentionner les noms des joueurs présents pour les deux équipes.

6. Obligations administratives des clubs

61. Pour les matches officiels

Dans le cas exceptionnel où la version papier doit être utilisée, l'exemplaire original de la feuille de match doit être transmis au Secrétariat du Comité compétent le premier jour ouvrable qui suit le match par les soins du club visité. Selon le retard, en plus d'une éventuelle autre sanction, une amende de 4,00 EUR à 10,00 EUR est appliquée.

62. Pour les matches amicaux et tournois 621. Equipes premières

La feuille de match pour matches amicaux doit être transmise au Secrétariat du Comité compétent, le premier jour après le match, par les soins du club visité. Pour les tournois, il y a lieu d'utiliser la feuille de match pour matches amicaux.

Selon le retard, en plus d'une éventuelle autre sanction, une amende de 4,00 EUR à 10,00 EUR est appliquée.

Une copie de la feuille de match est conservée par le club organisateur pendant minimum un an à dater du jour de la rencontre Une copie doit être remise à la demande de l'adversaire et / ou de l'arbitre.



Matelek  
7 impec!

## Ticketing

### Saison 2017 - 2018

#### Pour l'équipe première (D3 Nationale) :

- Le prix des entrées pour les matches de la D3 a été fixé à 8 euros, entrée unique ;
- L'abonnement pour assister à toutes les rencontres de la saison 2017-2018 à domicile de la D3 (sauf matches de Coupe à recettes partagées) est fixé à 80 euros à verser sur le compte BE 06 0682 0727 8822 - GKCCBEBB du Royal Daring Club de Cointe-Liège avec les mentions: ABO D3 - NOM - PRENOM ;
- Pour tout renseignement complémentaire merci de contacter Charly Nossent : [rcointelie@voo.be](mailto:rcointelie@voo.be)

#### Pour les équipes jeunes de la FDJ :

- Le droit d'entrée pour les matches amicaux et officiels des équipes de jeunes (U6 à U21) est fixé à 3 euros ;
- L'abonnement pour assister à toutes les rencontres de la saison 2017-2018 à domicile des équipes de U6 à U21 (sauf matches de Coupe à recettes partagées) est fixé à 35 euros à verser sur le compte BE 09 0688 9964 8957 - GKCCBEBB de la FJ du Royal Daring Club de Cointe-Liège avec les mentions: ABO Jeunes - P3 - NOM - PRENOM ;

- Le droit d'entrée pour les matches amicaux et officiels de l'équipe P3 est fixé à 5 euros ;
- L'abonnement pour assister à toutes les rencontres de la saison 2017-2018 organisées par la FDJ (jeunes et P3) (sauf matches de Coupe à recettes partagées) est fixé à 50 euros à verser sur le compte BE 09 0688 9964 8957 - GKCCBEBB de la FJ du Royal Daring Club de Cointe-Liège avec les mentions: ABO Jeunes - NOM - PRENOM ;
- Pour tout renseignement complémentaire merci de contacter Renaud Palate : [palaterenaud@hotmail.com](mailto:palaterenaud@hotmail.com)

Vous désirez acquérir un abonnement pour la saison 2017-2018 ?

Alors complétez le formulaire sur le site à la page <http://www.dccointe.be/ticketing/> puis réalisez le virement bancaire de son montant au numéro de compte repris-ci-dessus. **Attention** le numéro de compte pour la D3 n'est pas le même que pour les équipes de la FDJ (Jeunes + P3).

Dès réception de votre virement, votre abonnement sera réalisé et mis à votre disposition à Cointe.



**As before... Just Better !**